

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL**

**Conseil du 13 décembre 2021**

**Délibération n° 2021-0851**

Commission principale : proximité, environnement et agriculture

Commune(s) :

Objet : Plan de rénovation énergétique du patrimoine bâti et développement des énergies renouvelables - Individualisations partielle et complémentaire d'autorisations de programmes

Service : Délégation Transition environnementale et énergétique - Direction Projets et énergie des bâtiments

**Rapporteur** : Monsieur Philippe Guelpa-Bonaro

**Président** : Monsieur Bruno Bernard

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 150

Date de convocation du Conseil : vendredi 26 novembre 2021

Secrétaire élu(e) : Monsieur Michaël Maire

Affiché le : jeudi 16 décembre 2021

Présents : M. Artigny, Mme Asti-Lapperrière, M. Athanaze, Mme Augey, M. Azcué, M. Badouard, M. Bagnon, M. Barla, Mme Baume, M. Ben Itah, Mme Benahmed, M. Benzeghiba, M. Bernard, M. Blanchard, Mme Boffet, Mme Borbon, Mme Bouagga, Mme Bramet-Reynaud, Mme Brossaud, Mme Brunel Vieira, M. Bub, Mme Burricand, M. Camus, Mme Cardona, Mme Carrier, M. Chambon, M. Charlot, M. Cochet, M. Cohen, Mme Coin, Mme Collin, M. Collomb, M. Corazzol, Mme Corsale, Mme Crédoz, Mme Crespy, Mme Creuze, Mme Croizier, M. Dalby, M. Da Passano, M. David, M. Debû, Mme Dehan, M. Doganel, M. Doucet, Mme Dromain, Mme Dubot, Mme Edery, Mme El Faloussi, Mme Etienne, Mme Fontaine, Mme Fournillon, Mme Fréty, Mme Frier, M. Gascon, Mme Geoffroy, Mme Georgel, M. Geourjon, Mme Giromagny, M. Gomez, M. Grivel, Mme Groperrin, M. Groult, M. Guelpa-Bonaro, Mme Guerin, Mme Hémain, Mme Jannot, Mme Khelifi, M. Kimelfeld, M. Kohlhaas, Mme Lagarde, M. Lassagne, M. Le Faou, M. Legendre, M. Longueval, M. Lungenstrass, M. Maire, M. Marguin, M. Marion, M. Millet, M. Mône, M. Monot, Mme Moreira, Mme Nachury, M. Novak, Mme Panassier, M. Payre, M. Pelaez, Mme Percet, M. Perez, Mme Perriet-Roux, Mme Perrin-Gilbert, Mme Petiot, M. Petit, Mme Picard, Mme Picot, M. Pillon, Mme Popoff, M. Portier, Mme Pouzergue, Mme Prost, M. Quiniou, M. Ray, Mme Reveyrand, Mme Roch, M. Rudigoz, Mme Sarselli, M. Seguin, M. Sellès, Mme Sibeud, M. Smati, Mme Subaï, M. Thevenieau, M. Uhlrich, Mme Vacher, M. Van Styvendael, M. Vergiat, Mme Vessiller, M. Vincendet, M. Vincent, Mme Vullien.

Absents excusés : Mme Zdorovtsoff (pouvoir à Mme Collin), M. Vieira (pouvoir à M. Badouard), Mme Sechaud (pouvoir à Mme Edery), Mme Saint-Cyr (pouvoir à M. David), Mme Runel (pouvoir à M. Gomez), M. Rantonnet (pouvoir à M. Quiniou), Mme Lecerf (pouvoir à M. Gomez), M. Kabalo (pouvoir à Mme Prost), M. Godinot (pouvoir à Mme Etienne), M. Girard (pouvoir à Mme Fontaine), M. Galliano (pouvoir à M. Da Passano), Mme Fontanges (pouvoir à M. Charlot), Mme Dupuy (pouvoir à M. Smati), Mme Dubois Bertrand (pouvoir à M. Maire), M. Diop (pouvoir à M. Legendre), M. Devinaz (pouvoir à Mme Reveyrand), Mme Delaunay (pouvoir à Mme Brossaud), M. Chihi (pouvoir à Mme Collin), Mme Charnay (pouvoir à M. Debû), Mme Chadier (pouvoir à Mme Sarselli), Mme Cabot (pouvoir à M. Bub), Mme Burillon (pouvoir à Mme Sibeud), M. Buffet (pouvoir à Mme Pouzergue), M. Brumm (pouvoir à M. Collomb), M. Boumertit (pouvoir à M. Groult), M. Blein (pouvoir à M. Da Passano), M. Blache (pouvoir à Mme Nachury), M. Barge (pouvoir à M. Cochet), Mme Arthaud (pouvoir à M. Millet).

**Conseil du 13 décembre 2021****Délibération n° 2021-0851**

Commission principale : proximité, environnement et agriculture

Commune(s) :

Objet : Plan de rénovation énergétique du patrimoine bâti et développement des énergies renouvelables - Individualisations partielle et complémentaire d'autorisations de programmes

Service : Délégation Transition environnementale et énergétique - Direction Projets et énergie des bâtiments

Le Conseil,

Vu le rapport du 24 novembre 2021, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Par délibération du Conseil n° 2021-0415 du 25 janvier 2021, la Métropole de Lyon a approuvé l'individualisation de l'autorisation de programme globale pour un montant de 10 000 000 € en dépenses et 2 512 000 € en recettes, à la charge du budget principal pour la mise en œuvre d'une première phase de son plan de rénovation énergétique du patrimoine bâti.

Dans ce cadre, outre des interventions sur l'Hôtel de Métropole d'un montant global de 600 000 € TTC réalisées en partie au cours de l'été 2021 et pilotées en maîtrise d'ouvrage directe, ont été retenues les rénovations énergétiques des collèges Boris Vian (Saint-Priest) et Frédéric Mistral (Feyzin). Il est prévu de les confier en mandat de maîtrise d'ouvrage à la société publique locale d'efficacité énergétique (SPL Oser). Depuis février 2021, la Métropole est, en effet, actionnaire de la SPL Oser qui réalise, par l'intermédiaire de marchés *in house* de mandats de maîtrise d'ouvrage et de marchés globaux de performances, des opérations d'amélioration énergétique des bâtiments publics de ses actionnaires sur l'ensemble du territoire régional.

Les programmes de travaux de ces 2 collèges sont finalisés et portent sur des montants globaux estimés respectivement à :

- collège Boris Vian : 5 620 000 € toutes dépenses confondues,
- collège Frédéric Mistral : 5 720 000 € toutes dépenses confondues.

Le cumul des estimations des 2 opérations s'élève à 11 340 000 €. Or, le reliquat disponible sur l'autorisation de programme individualisée est de 9 400 000 €.

Pour permettre l'engagement de ces 2 opérations, il est proposé d'augmenter l'autorisation de programme sur l'opération n° 0P31O8429 - Plan de rénovation énergétique du patrimoine bâti à hauteur de 1 000 000 €, et de mobiliser 940 000 € sur l'opération n° 0P31O9194 - Développement des énergies renouvelables pour porter le financement des installations photovoltaïques envisagées sur les 2 programmes de travaux (soit 470 000 € par collège) ;

Vu ledit dossier ;

Oui l'avis de sa commission proximité, environnement et agriculture ;

**DELIBERE**

**1° - Approuve** le plan de rénovation énergétique du patrimoine bâti.

**2° - Décide :**

a) - l'individualisation complémentaire de l'autorisation de programme globale P31 - Transition énergétique pour un montant de 1 000 000 € en dépenses, sur l'opération n° 0P31O8429, à la charge du budget principal, répartis selon l'échéancier prévisionnel suivant : 1 000 000 € en 2026.

Le montant total de l'autorisation de programme individualisée est donc porté à 11 000 000 € en dépenses et 2 512 000 € en recettes,

b) - l'individualisation partielle de l'autorisation de programme globale P31 - Transition énergétique pour un montant de 940 000 € en dépenses, à la charge du budget principal, répartis selon l'échéancier prévisionnel suivant :

- 70 000 € en 2024,
- 607 000 € en 2025,
- 263 000 € en 2026,

sur l'opération n° 0P31O9194.

**3° - Autorise** le Président de la Métropole à :

a) - solliciter auprès de tout organisme une subvention d'équipement correspondant au plan de rénovation énergétique,

b) - accomplir toutes démarches et signer tous documents nécessaires à l'instruction desdites demandes et de leur régularisation.

**4° - Le montant** à payer sera imputé sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal - exercices 2021 et suivants - chapitre 23, pour un montant de 11 940 000 €.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

Accusé de réception en préfecture : 069-200046977-20211213-273334-DE-1-1 Date de télétransmission : 16 décembre 2021 Date de réception préfecture : 16 décembre 2021
---